



Compte-rendu de la réunion de négociation du 14 février 2020

L'entreprise nous fait une première proposition de 1.4 % d'augmentation de la masse salariale.

Nous ne savons pas à l'heure actuelle de combien vont augmenter les minimas de la branche.

La direction table sur 1.3 % d'augmentation des minimas. A ce jour la commission paritaire de la branche ne s'est pas encore réunie pour en discuter.

Pour la première fois chez Oberthur, l'entreprise propose une augmentation générale de 0.5% pour le collège ouvrier/employé.

Pour nous ce n'est pas encore suffisant, nous espérons que cela va évoluer. Notre objectif est une augmentation de 5% pour tous.

Malgré une année 2018 difficile, l'usine a les reins solides. Elle a pu grâce à notre travail générer de nombreux dividendes et reports dans le capital. Cette revendication n'est pas hors du commun et est largement finançable.

L'autre point noir concerne le matériel vieillissant. La direction pour l'instant n'a pas l'intention d'investir. Pourtant ce non-investissement nuit à l'avancement des commandes et donc à nos conditions de travail.

La prime double équipe va être revalorisée. Elle a augmenté de 2 euros en 9 neuf ans. Nous avons proposé que cette prime soit basée sur le taux horaire plutôt que le minimum garanti car ce dernier évolue moins rapidement que l'inflation.

Une prorogation de l'accord d'intéressement nous a été proposée pour permettre le versement d'une prime Macron.

La direction souhaite maintenant adosser les primes discrétionnaires à 5 critères.

5 critères : économique, de motivation, d'assiduité, d'esprit d'équipe et de savoir-vivre.

Ces critères hormis le critère économique et de présentéisme ne sont guère objectifs. L'entreprise nous demande en quelque sorte de normaliser le principe.

Nous sommes contre l'incitation par une prime à faire des heures supplémentaires.

Nous sommes contre l'incitation par une prime au présentéisme, sauf si les arrêts maladie sont exclus de ce critère.

Globalement ce n'est pas encore suffisant, nous sommes loin des 5% demandées. Nous espérons que le pourcentage d'augmentation générale des salaires sera réévalué de manière conséquente.

Les prochaines réunions auront lieu les 28 février et 6 mars 2020.

Fait à Chantepie, le 18 février 2020.